



Demande de carte de résident algérien pour parent d'enfant français

Par **sim75**, le **08/08/2009** à **15:45**

Bonjour,
vivant actuellement en Algérie, et ayant une petite fille de nationalité française, je souhaiterais connaître les documents à fournir éventuellement et quelle est le circuit le plus plausible et facile à suivre pour me faire délivrer une carte de résident d'un an à titre "vie privée " et auprès de quelle structure.

merci maitre

Par **anais16**, le **12/08/2009** à **21:13**

Bonjour,

tout d'abord, si votre enfant est française, il faut que vous l'ayez reconnue, que vous figuriez sur le livret de famille et il faut lui faire établir un certificat de nationalité française auprès du tribunal d'instance de son lieu de résidence.

Une fois cela effectué, vous pourrez demander un visa "parent d'enfant français" au consulat de France.

Une fois en France, vous pourrez demander un titre de séjour "parent d'enfant français". Attention, il ne suffit pas d'être son père, il faudra bien prouver que vous contribuez à l'entretien et à l'éducation de l'enfant car sinon votre demande sera rejetée.

Par **sim75**, le **16/08/2009** à **18:04**

merci pour votre réponse anis mais ma fille est déjà française et je dispose actuellement de son passeport français, toutefois je cherche à connaître le process à suivre pour me faire établir un titre de séjour

Par **anis16**, le **17/08/2009** à **18:12**

Bonjour,

la procédure à suivre reste celle que je vous avais conseillé précédemment.